

Madame, Monsieur,

Grâce aux politiques mises en place depuis de nombreuses années en France, le taux de mortalité routière a diminué de plus de 55% depuis 2000. Néanmoins, en 2016, le nombre de morts sur les routes en France a augmenté pour la troisième année consécutive.

Cette hausse de la mortalité oblige les pouvoirs publics à renforcer leur politique de sécurité routière. Les dispositions mises en œuvre ne sont pas là pour embêter les automobilistes mais pour sauver des vies.

La vitesse reste un facteur déterminant dans la majorité des accidents. Les radars ont démontré leur efficacité. Ils doivent être installés dans des zones à risque où la vitesse maximale autorisée n'est pas respectée.

Néanmoins les radars ou les politiques répressives ne doivent pas être les seuls outils de la politique de sécurité routière. Les nombreuses campagnes de communication et la sensibilisation des élèves durant leur parcours scolaire ont démontré leur efficacité.

Je crois que la sécurité routière mérite un consensus national. C'est un sujet trop important pour que l'on oppose politiques répressives et politiques préventives.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Franck Pichot  
Candidat du Parti socialiste  
Circonscription 4 Ille et Vilaine